

Ecolave s'installe au Puy en Velay

Fort de son expérience professionnelle dans la vente automobile et d'un vaste réseau relationnel développé au fil des années, Cyril Cartal lance son activité de lavage et de préparation automobile avec l'appui de la franchise Ecolave, sur le secteur du Puy-en-Velay.



Une volonté d'autonomie

Après avoir exercé pendant vingt-cinq ans dans la vente de véhicules pour des marques comme Renault, Volkswagen ou Audi, Cyril Cartal désire plus d'indépendance et d'autonomie, tout en restant dans le secteur automobile. Souhaitant mettre à profit son large réseau constitué au fil des années sur la zone du Puy-en-Velay dont il est originaire, il recherche une activité porteuse. Après deux ans de maturation du projet et de quête d'informations, il s'oriente vers la franchise, pour le soutien et l'accompagnement qu'elle offre. Constatant qu'aucun prestataire ne propose une offre aussi complète et qualitative qu'Ecolave sur son secteur, il porte son choix sur l'enseigne nantaise de lavage et préparation esthétique automobile. « **Comme je connais bien la zone, je sais qu'il existe un**



bon potentiel pour ce concept. L'aspect écologique, mais aussi le fait de proposer de nombreuses prestations complémentaires font toute la différence » explique-t-il.

Etre accompagné et formé

Cyril vient de terminer sa formation initiale. Trois semaines durant lesquelles il a pu acquérir l'ensemble du savoir-faire d'Ecolave et le mettre en pratique. « **Le programme est complet et très dense, sans aucun temps mort. Si je m'étais lancé seul, j'aurais perdu beaucoup de temps et je ne bénéficierais pas des conseils et des produits sélectionnés et expérimentés par l'enseigne** » ajoute Cyril.

A terme, Cyril espère embaucher un salarié, afin de pouvoir se développer en se concentrant sur l'activité commerciale. A horizon deux ans, il a même la création d'une seconde unité mobile en ligne de mire.

Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, réparation des impacts sur les pare-brise, etc.

Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail dans la mesure du possible, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.

Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles, les PME...



À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémy RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Le magazine « Capital » a nommé Ecolave « **Meilleure Enseigne de l'année 2018** » de sa catégorie, récompensant l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.